

[Text]

M. Champagne: Et je vous pose encore la question. Pourquoi ne pas exposer les diverses options qui vous semblent bonnes à la Société canadienne des postes pour être en mesure de recevoir, de la part des travailleurs, les seuls qui peuvent acheter les 10 p. 100, ce sont les seuls de fait, et les leur proposer, et leur dire: voilà les diverses options, qu'en pensez-vous? Qu'est-ce que cela nous donne de passer un projet de loi qui vous donne l'autorisation de vendre des actions lorsque le principal acquéreur refuse les diverses options qui lui sont présentées? Le principal acquéreur étant le travailleur.

M. Clermont: Oui, il y en a 55 000! Et nous avons confiance que, parmi les 55 000, il va y en avoir un bon pourcentage qui vont dire: oui, cela nous intéresse. Et en fait, les conversations que nous avons eues avec nos employés depuis ce temps-là nous laissent croire que, oui, effectivement, cela les intéresse beaucoup.

Maintenant, ceci dit, une fois que la législation—qui est finalement un projet cadre, une loi cadre—nous dit que nous pouvons le faire, comme on a déjà mis nos experts à l'oeuvre on se présente à nos employés, dans des *focus groups*, comme on dit, et on dit: voici, on a ceci, on a cela, qu'est-ce que vous aimez le mieux?

Je pense que nos questions vont être du genre: Est-ce que vous préférez cet alternative-là? Par exemple, est-ce que vous préférez les payer par déduction à la source sur 24 mois, 36 mois, etc.? Mais je pense qu'on prend pour acquis que le régime sera accepté, et que les employés y souscriront. Ce sont les modalités dont on veut discuter avec les employés.

Dans notre esprit, il ne fait aucun doute qu'une grande partie va vouloir y souscrire.

M. Champagne: Dernière question, monsieur le président. En supposant qu'il y ait 10 p. 100 des actions, ce qui représente plus ou moins 147 000 000\$, est-ce vous considérez cela comme une forme d'auto-financement?

• 1630

Et si oui, si la réponse était négative de la part des employés pour participer au régime, est-ce que ça veut dire que vous auriez des manques à gagner?

M. Clermont: Non. Nous avons soumis l'année dernière le plan quinquennal qui a été approuvé par le Conseil des ministres. Nous sommes évidemment en train de préparer un nouveau en vertu de la Loi sur l'administration financière. Nulle part dans ces projections financières il n'est fait état ou tenu compte de la part du capital suggéré que ce régime pourrait avoir.

M. Champagne: Donc, vous ne considérez pas les 10 p. 100 des actions comme étant un moyen de vous financer sur le dos des employés.

M. Clermont: Non, absolument pas.

Le président: Merci, monsieur Champagne.

Mr. Worthy: Mr. Chairman, his questions were some that come to mind when you first start to look at the bill. If you'd started discussions with the employees before you had any formal approval that this was policy, you could get yourself in a lot of hot water with employees discussing something that may or may not be possible.

[Translation]

Mr. Champagne: I'll ask the question again. Why don't you present the options which you believe to be reasonable to Canada Post in order to get feedback from the employees who, after all, are the only people who will be able to buy the 10% of the shares? Why don't you show them the different options and ask what they think of them? What good is passing a bill authorizing the sale of shares when the main buyers refuse the options they're presented? The main buyers, of course, are the employees.

Mr. Clermont: Yes, there are 55,000 of them! We are confident that of the 55,000 employees, a good percentage will be interested in the offer. The conversations we have had with our employees have led us to believe that they are very interested.

That being said, once the bill—which is really framework legislation—allows us to go ahead, and given the fact that our experts have already begun working on the matter, we can meet our employees and focus groups and ask them which option they prefer.

Our approach will be to ask the employees which option they prefer. Would they prefer source deductions over 24 months, 36 months or a longer period? I should say we are taking for granted that the employees will accept the plan. We need to discuss the method of payment with them.

We have no doubt that many employees will want to participate.

Mr. Champagne: I have a final question, Mr. Chairman. If 10% of the shares, which total approximately \$147 million, are sold, would you see this as a form of self-financing?

If the employees refuse to participate in the plan, does that mean you will have a shortfall in revenue?

Mr. Clermont: No. Last year, we submitted a five-year plan which was approved by Cabinet. We are obviously preparing a new one which pursuant to the Financial Administration Act. None of the financial projections speculate on the capital the plan would bring in.

Mr. Champagne: So you don't see the 10% of shares as being a way of financing the Corporation on the backs of the employees.

Mr. Clermont: No. Absolutely not.

The Chairman: Thank you, Mr. Champagne.

M. Worthy: Monsieur le président, les questions soulevées par mon collègue sont les premières qu'on se pose à la lecture du projet de loi. Si on avait entamé des discussions avec des employés avant même de savoir si le projet ferait partie de la politique gouvernementale, cela pourrait causer des ennuis.